

### OBJECTIFS

Le ou la titulaire du Bac Pro ASSP exerce ses fonctions auprès de personnes (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées) en situation de dépendance temporaire ou permanente en structures collectives ou à domicile.



#### Etre capable dans diverses structures :

- D'assurer la prise en charge de la personne, avec sa famille et des professionnels
- D'assurer les soins d'hygiène corporelle, le bien être, le confort et la sécurité dans le suivi de l'état de santé de la personne
- D'assurer l'entretien et l'hygiène de l'espace de vie de l'utilisateur
- De distribuer les repas ou les collations



### CONTENU

Organisation en « blocs de compétences »

**Bloc 1 :** Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée

**Bloc 2 :** Intervention auprès de la personne dans les soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne

**Bloc 3 :** Travailler et communiquer en équipe pluri professionnelle

**Bloc 4 :** Réaliser des actions d'éducation à la santé pour un public ciblé dans un contexte donné



#### Exemples d'activités

- Participation à des projets d'accompagnement, des projets de vie.
- Connaître la Biologie et microbiologie (l'être humain et ses fonctions, micro-organismes et prévention des maladies)
- Sciences médico-sociales (l'homme et sa santé, la protection sanitaire et sociale des personnes)
- Technique de soins et d'ergonomie
- Distribution des repas ou des collations
- Technique d'hygiène des locaux, des équipements
- Alimentation, nutrition

**En milieu professionnel :** 22 semaines de stage dont **obligatoirement** 10 semaines en structures d'adultes non autonomes .

### OBLIGATION VACCINALES

Les élèves et les étudiants de professions médicales et paramédicales sont soumis à des **obligations vaccinales** :

- Vaccination contre la diphtérie, tétanos et poliomyélite
- Immunisation contre le virus de l'hépatite B
- Schéma vaccinal complet contre la COVID 19



### POURSUITES ETUDES

Ce diplôme permet de bénéficier de droit des 3/4 des modules de formation des Diplômes d'Etat d'aide-soignante (DE AS) et d'auxiliaire de puériculture (DE AP)



- BTS Economie Sociale Familiale
- BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social
- Ecoles Infirmier, aide soignant et auxiliaire de puériculture
- Ecoles Moniteur éducateur
- Ecoles Educateur (de jeunes enfants, spécialisés)
- Ecoles Assistant social